

L'Union européenne consent à doubler l'aide

Partage international n° 203 - Juillet 2005

L'union européenne a accepté de doubler l'aide au développement des pays émergents à l'horizon de 2010. Ce qui accroîtrait l'aide annuelle d'au moins 20 milliards d'euros (25 milliards de dollars) et ne coûterait aux contribuables européens des quinze pays les plus riches qu'un supplément d'impôt de 49 euros par an.

Selon ce plan, les quinze Etats membres les plus riches ont accepté d'offrir au moins 0,51 % de leur richesse nationale aux pays émergents d'ici 2010 et au moins 0,7 % d'ici 2015. Les dix nouveaux Etats membres, principalement de l'Europe de l'Est, s'engagent à s'efforcer de verser au moins 0,17 % d'ici 2010 pour atteindre 0,33 % en 2015.

Ces objectifs sont destinés à rapprocher l'Union européenne du taux de 0,7 % préconisé par les Nations unies et participent à l'effort pour atteindre les Objectifs de développement du millénaire.

Le chancelier britannique, Gordon Brown, qui a mené la campagne pour l'accroissement de l'aide au développement, qualifie ce plan « *d'accord historique* » et d'« *opportunité unique de faire la différence* ».

Sources : BBC News, Grande-Bretagne ; Inter Press

Thématiques : [politique](#), [Économie](#)

Rubrique : [Tendances](#) (Dans le monde actuel s'affirme une tendance de plus en plus prononcée à la synthèse, au partage, à la coopération, à de nouvelles approches et avancées technologiques pour la sauvegarde de la planète et le bien-être de l'humanité. Cette rubrique présente des événements et courants de pensée révélateurs d'une telle évolution.)